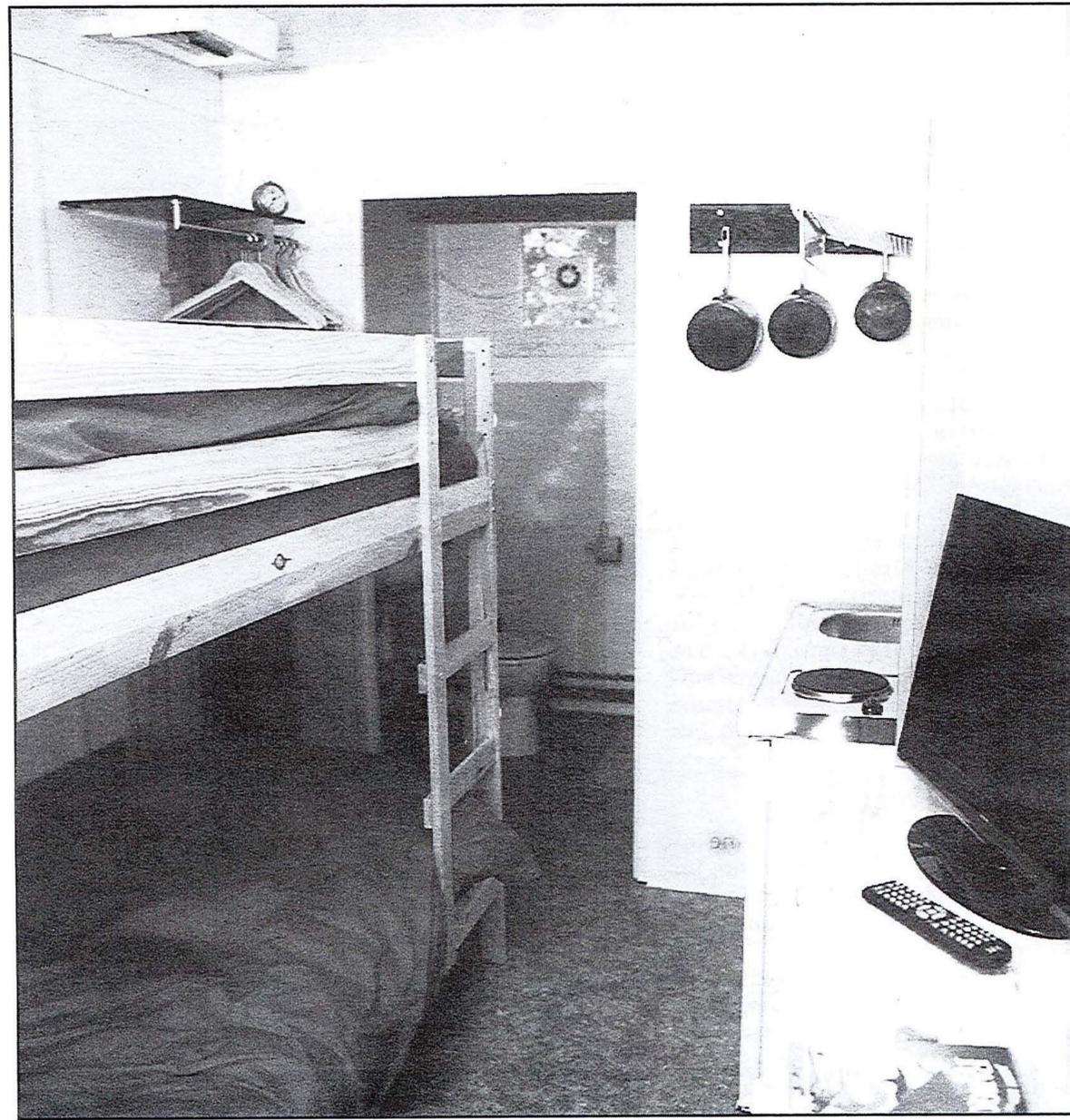




Onze containers meublés pour loger les démunis

MALAGNOU • Un hameau de studios mobiles sera installé en septembre par Carrefour-Rue. Il aura pour vocation d'accueillir, pour un temps, des personnes sans domicile.



Les containers seront installés à la route de Malagnou. Le bail, non renouvelable, prendra fin le 31 décembre 2016. J.-P. DI SILVESTRO

LAURA STEEN

Deux ans. C'est le temps qu'il a fallu à l'association Carrefour-Rue pour obtenir de l'Etat un terrain où établir son hameau de studios mobiles. Après neuf propositions, finalement retoquées, ce sera au 154 route de Malagnou. L'installation est prévue pour septembre et le bail, non renouvelable, court jusqu'au 31 décembre 2016.

L'histoire a commencé il y a quatre ans. «On a été très secourus par la perte de logements mis à disposition par l'Etat, à la suite de la construction du CEVA, regrette le président de l'association, Noël Constant. Personne ne nous a proposé de les remplacer.» Selon lui, les solutions à la précarité peinent à émerger, alors que les sans-logis dorment dehors, été com-

me hiver. «On nous promet des choses pour 2040, alors que l'urgence est maintenant! Dans trente ans, il y aura encore plus de précaires.» L'association reçoit jusqu'à soixante demandes de logement par semaine.

«Une vie communautaire»

Inspiré par la Container City de Londres et les résidences étudiantes du Havre, Carrefour-Rue a eu l'idée de créer un hameau de studios relais. Le but étant de loger provisoirement des personnes sans domicile, le temps qu'elles rebondissent. «Pour les personnes démunies, il faut une vie communautaire, solidaire et fraternelle», poursuit Noël Constant. Résultat? Un en-

semble de onze containers de plain-pied, organisés autour d'un espace vert et sans vis-à-vis. Chaque studio, de 14 mètres carrés, peut accueillir deux personnes et l'un d'eux est prévu pour une famille. Ils sont aménagés avec quelques meubles, des lits superposés, une kitchenette et une petite salle de bain. Un confort relatif, mais un confort malgré tout. Il y aura aussi un pavillon collectif avec télévision et buanderie. Une équipe de l'association passera tous les jours pour accompagner les résidents: «Il ne faut pas trop les assister, l'objectif est de les rendre responsables.»

En 2012, Carrefour-Rue avait présenté le projet, déjà bien huilé, en conférence de presse: «On a ressenti un élan

très favorable pour cette forme d'habitat de la part de l'Etat et du privé», se souvient Noël Constant. Mais les décisions ont tardé à venir. Pour le responsable de Carrefour-Rue, une seule explication: «Les gens précaires ne sont pas désirsés. On leur colle des étiquettes de voleurs, de fainéants, de bons à rien.» Sauf que la réalité a changé. Les précaires ne sont plus des clochards, des marginaux, estime-t-il. Ce sont des gens qui avaient des situations enviables, et qui ont plongé à la suite d'un divorce, de la perte d'un emploi, d'une maladie. En bref, des Monsieur et Madame Tout-le-Monde. L'association a commencé un tour du voisinage pour annoncer l'arrivée des studios. «Il y a des personnes

âgées qui vivent à proximité. On a eu des réactions négatives de leur part.»

Recherche de dons

Le seul point d'inquiétude aujourd'hui concerne les finances. Le hameau nécessite en effet un investissement de départ de près de 500 000 francs. Il faut compter en plus la location du terrain de 6500 mètres carrés à l'Etat, soit 5000 francs par mois. Une somme difficile à atteindre. «On demandera un loyer de 400 francs mensuels aux gens qui viendront ici, précise Noël Constant. Mais on ne virera personne en cas d'impossibilité de paiement.» La recherche de dons et de subventions va donc se poursuivre, mais il en faut plus pour décourager les

membres de Carrefour-Rue. Ils envisagent déjà d'installer un second hameau à Genève.

Après le 31 décembre 2016, il faudra trouver un autre terrain. La parcelle sera réaménagée par l'Etat, dans le cadre du grand projet «Chêne-Bourg-Chêne-Bougeries» (développement urbain autour de la gare de Chêne-Bourg). Le Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie indique toutefois qu'une demande de prolongation pourra être «évaluée au terme de cette période, notamment au regard de l'avancement du projet d'urbanisation sur le site». A terme, le 154 route de Malagnou devrait accueillir... de nouveaux logements. |

LE COURIER

L'essentiel, autrement.

MALAGNOU

Le «hameau»

des sans-abri

ouvrira en

septembre